

✘ La Direction générale de l'armement (DGA) a réalisé avec succès le premier tir de qualification du missile de croisière naval (MdCN), le 1^{er} juillet 2013. Ce tir, effectué sur le site de Biscarrosse (Landes) du centre « DGA Essais de missiles », est représentatif d'un tir à partir d'une frégate. Le thème de tir retenu était particulièrement exigeant puisque, outre les objectifs de portée, il a contribué à valider les performances de navigation autonome et de guidage terminal par reconnaissance infrarouge.

Cette réussite est le fruit d'un travail intense et coordonné de nombreux acteurs étatiques (les centres d'expertise et d'essais de la DGA, le service de la qualité de la DGA et la Marine Nationale notamment) et industriels ([MBDA France](#)). Le MdCN équipera à terme les Frégates multi-missions (FREMM) et les sous-marins *Barracuda*. Doté d'une portée de plusieurs centaines de kilomètres, le MdCN est destiné à frapper des objectifs situés dans la profondeur du territoire adverse. Il est complémentaire du missile de croisière aéroporté Scalp dont il est dérivé. Embarqué sur des bâtiments de combat positionnés, de façon prolongée, à distance de sécurité dans les eaux internationales, ostensiblement (frégates) ou discrètement (sous-marins), le MdCN est adapté à des missions de destruction d'infrastructures de haute valeur stratégique.